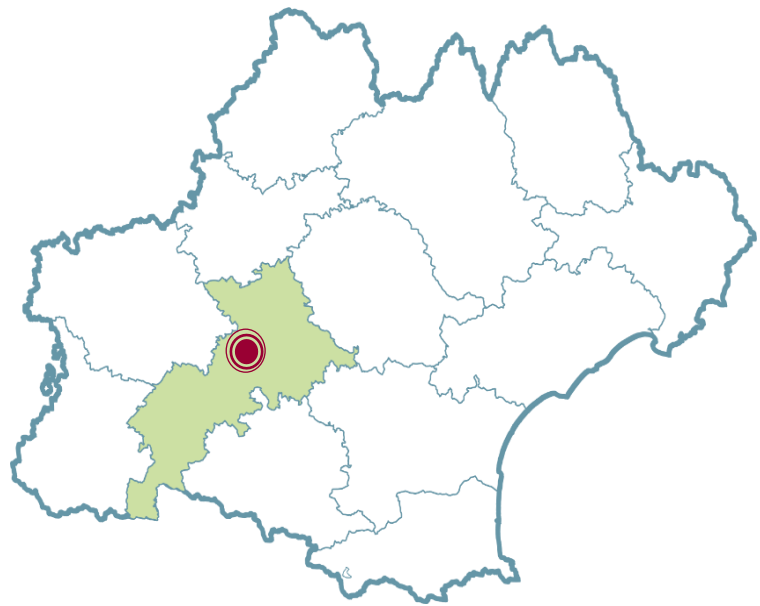


Profil Santé

Contrat Local de Santé

Le Muretain Agglo

POPULATION ET
TERRITOIRE -
DÉTERMINANTS SOCIAUX
DE SANTÉ -
DÉTERMINANTS
ENVIRONNEMENTAUX DE
SANTÉ - ÉTAT DE SANTÉ ET
PROBLÈMES DE SANTÉ -
ACCÈS À LA PRÉVENTION
ET AUX SOINS - OFFRE DE
SOINS DE PREMIER
RECOURS - PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
ET DE DÉPENDANCE



2024

AVANT-PROPOS

Le profil santé de la communauté d'agglomération **Le Muretain Agglo** rassemble les principales données quantitatives disponibles qui permettent de dégager certaines caractéristiques sociales et sanitaires, ainsi que celles de l'offre de soins et de services de ce territoire.

Les données et indicateurs mobilisés sont présentés pour l'ensemble de la communauté d'agglomérations (CA). Ces indicateurs sont comparés à la situation observée dans l'ensemble du département ou de la région ainsi qu'au niveau national. Une comparaison avec la situation observée antérieurement (autour de 5 ans avant) permet d'apprécier les évolutions dans le temps.

Ce dossier s'organise autour de huit chapitres :

- les caractéristiques de la population et du territoire
- les déterminants sociaux de santé
- les déterminants environnementaux de santé
- l'état de santé et les problèmes de santé
- la santé mentale
- l'accès à la prévention et aux soins
- l'offre de soins de premier recours
- les personnes en situation de handicap et de dépendance

Ces éléments doivent servir de support à un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs et des professionnels intervenant dans ce territoire afin de déterminer un projet de santé adapté aux spécificités locales.

TABLE DES MATIÈRES

1	POPULATION ET TERRITOIRE _____	6
	Descriptif et localisation	6
	Un fort dynamisme démographique	6
	Une population jeune avec une part de séniors encore faible	7
2	DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ _____	8
	Un niveau de formation supérieur à celui de la région et de l'Hexagone.....	9
	Plus de professions intermédiaires et moins d'ouvriers	9
	Des taux de chômage relativement faibles	9
	Un taux de pauvreté plus faible qu'ailleurs.....	10
	Des situations de précarité nettement moins fréquentes qu'au niveau national	11
	Des situations à risque d'isolement ou de fragilité moins fréquentes.....	11
3	DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ _____	12
	Peu de logements anciens et pas assez de logements sociaux.....	12
4	ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ _____	13
	Une espérance de vie à la naissance plus élevée que celle des Occitans	14
	Une situation sanitaire plutôt favorable	14
	Une sous-mortalité significative par cancer	14
	Une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires	15
	Un habitant sur vingt traité pour diabète	15
	Une sous-mortalité par pathologies liées aux consommations de tabac ou d'alcool	15
5	SANTÉ MENTALE _____	16
	Plus de recours à un psychiatre et moins de consommateurs de psychotropes	16
6	ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS _____	18
	Un recours à la prévention plus fréquent qu'au niveau national	18
	Un recours à l'IVG proche du recours national	19
7	OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS _____	20
	Une densité de médecins relativement élevée	20
	Une meilleure accessibilité aux professionnels de santé qu'ailleurs	21

8	PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	22
	Au moins deux fois plus de bénéficiaires de l’AEEH qu’au niveau national.....	22
	Une part d’adultes percevant l’AAH en augmentation	22
	Plus de 860 places en Ehpad	23
	Deux Services de soins infirmiers à domicile.....	23
9	SYNTHÈSE	24
10	ANNEXE	25
	Profil des communes du Muretain Agglo.....	25

POPULATION ET TERRITOIRE

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Population									
1- Population	126 409	-	↗	-	↗	-	↗	-	↗
2- Densité	-	395,3	↗	227,3	↗	82,8	↗	120,4	↗
3- Accroissement annuel	1 584	1,1	-	1,2	-	0,7	-	0,3	-
4- Naissances	1 288	10,2	↘	11,2	↘	9,6	↘	10,7	↘
5- Décès	1 019	8,1	↗	7,4	↗	10,7	↗	9,8	↗
6- Population de nationalité étrangère	6 267	5,0	↗	7,4	↗	6,5	↗	7,5	↗
Profil d'âge									
7- Indice de vieillissement	-	70,8	↗	71,3	↗	104,2	↗	87,5	↗
8- Moins de 15 ans	24 051	19,0	↘	17,1	↘	16,2	↘	17,5	↘
9- 15 à 29 ans	19 854	15,7	↘	21,3	↘	16,8	↘	17,5	↘
10- 65-74 ans	12 313	9,7	↗	8,9	↗	12,1	↗	11,0	↗
11- 75 ans ou plus	10 044	7,9	↗	8,0	↗	11,0	↗	9,7	↗

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Population totale (Insee RP2021) | 2- Densité de population (Insee RP2021) | 3- Nombre d'habitants supplémentaires et taux d'accroissement annuel (%) moyen entre 2015 et 2021 (Insee RP2015 RP2021) | 4- Nombre de naissances et taux de natalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 5- Nombre de décès et taux brut de mortalité pour 1 000 habitants (Insee, État civil 2021, RP2021) | 6- Nombre et % de personnes de nationalité étrangère (Insee RP2021) | 7- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Insee RP2021) | 8- Nombre et % des jeunes de moins de 15 ans dans la population (Insee RP2021) | 9- Nombre et % des habitants âgés de 15-29 ans dans la population (Insee RP2021) | 10- Nombre et % des habitants âgés de 65-74 ans dans la population (Insee RP2021) | 11- Nombre et % des habitants âgés de 75 ans ou plus dans la population (Insee RP2021)

Descriptif et localisation

Dans le département de la Haute-Garonne, la communauté d'agglomérations (CA) Le Muretain Agglo se situe au sud-ouest de Toulouse. Trois de ses communes jouxtent la métropole toulousaine (Portet-sur-Garonne, Roques et Frouzins) alors que cinq autres sont à la frontière du Gers. Dans ce territoire principalement urbain, la densité de la population diminue en suivant un gradient est-ouest. Au 1^{er} janvier 2021, ses 26 communes accueillent plus de 126 400 habitants sur 320 km². La densité de la population du territoire est de 395 habitants au km² ; nettement plus élevée que celle du département (227 hab./km²), elle est plus de 4 fois supérieure à la densité régionale (83 hab./km²) et plus de 3 fois supérieure à la densité nationale (120 hab./km²). Le nombre d'habitants varie fortement selon les communes : Muret est la seule à dépasser 20 000 habitants (25 060) et c'est ensuite la

commune de Fonsorbes qui est la plus importante avec près de 12 550 habitants ; en suivant, 19 communes comptent entre 1 000 et 10 000 habitants et 4 autres comptent entre 300 et 900 habitants ; la plus petite commune du territoire est Empeaux avec 292 habitants en 2021. La population des communes est détaillée en annexe.

Un fort dynamisme démographique

Du fait de sa grande proximité avec la métropole toulousaine, Le Muretain Agglo est un territoire attractif qui gagne près de 1 600 habitants en moyenne chaque année, entre 2015 et 2021 ; le taux annuel moyen d'accroissement de la population est de +1,1 %. La population de la CA a progressé à un rythme presque aussi rapide que celui de la Haute-Garonne (+1,2 % en moyenne par an), plus important que celui de la région (+0,7 %) et

près de quatre fois plus rapide qu'au niveau national. En 2021, la CA a enregistré plus de naissances (1 288) que de décès (1 019). Ainsi, la forte croissance de la population est liée pour plus d'un tiers (36 %) à un excédent de naissances comparé au nombre de décès et à près des deux tiers (64 %) à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, en nombre plus important que celui des départs.

En six ans, le taux de natalité a toutefois baissé et de façon légèrement plus marquée que dans les territoires de comparaison (-11 % vs -8 %). Il est de 10,2 naissances pour 1 000 habitants en 2021 et, tout en étant plus élevé que celui de la région (9,6), il est compris entre celui de la Haute-Garonne (11,2 naissances pour 1 000 habitants) et le taux hexagonal (10,7 naissances pour 1 000 habitants). Dans le même temps, avec 8,1 décès pour 1 000 habitants en 2021, la mortalité a plus augmenté parmi les habitants de la CA (+26 %) que dans les territoires de comparaison (+8 %), et ce tout en restant à un niveau plus faible que celui observé en France métropolitaine (9,8 ‰) ou dans la région (10,7 décès pour 1 000 habitants).

Une population jeune avec une part de séniors encore faible

En 2021, 24 051 habitants de la CA sont âgés de moins de 15 ans et 19 854 sont âgés de 15 à 29 ans ; ces jeunes de moins de 30 ans représentent, comme dans l'Hexagone, plus d'un tiers de la population de la CA (35 %), plus que dans la région (33 %) et nettement moins qu'en Haute-Garonne où les moins de 30 ans représentent 38 % de la population. Plus de 12 310 habitants sont âgés de 65 à 74 ans (9,7 % de la population) et 10 044 habitants sont âgés de 75 ans ou plus (7,9 % de la population) ; ainsi, le territoire ne compte que 17,6 % habitants âgés de 75 ans ou plus, comme dans le département (17 %), valeur plus faible que celles de la région (23 %) et de la France métropolitaine (21 %).

Des besoins de santé différents selon « les âges de la vie »

La connaissance de la répartition et de la part relative de certaines tranches d'âge permet d'orienter les politiques de santé.

On peut distinguer notamment :

- la période de l'enfance et l'adolescence dans laquelle est intégrée la période péri et post natale : les moins de 15 ans,
- les jeunes de 15 à 29 ans dont on connaît, malgré le manque d'indicateurs à des échelles locales, les besoins de prévention et de promotion de la santé au regard des comportements à risques,
- la part des 65 ans et plus qui permet de repérer l'importance du vieillissement démographique et des éventuels besoins en termes de prévention de la perte d'autonomie mais aussi de prise en charge.

Au sein du Muretain Agglo, la part des personnes âgées de 75 ans ou plus varie de 3,4 % à Bonrepos-sur-Aussonnelle (42 des 1 252 habitants) à 12,3 % à Pinsaguel (343 des 2 798 habitants). Cette dernière est la seule commune du territoire où la part des personnes âgées de 75 ans ou plus dans sa population est plus élevée que dans la région (11 %). La répartition de la population des communes selon l'âge des habitants est détaillée en annexe.

Entre 2015 et 2021, la population du Muretain Agglo a toutefois vieilli : l'indice de vieillissement est passé de 60 à 70,8 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans début 2021. Cet indice de vieillissement, proche de celui du département, reste cependant moins élevé que celui de la région (104) et de la France métropolitaine (88).

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
Niveau d'études									
1- 15 ans ou plus peu ou pas diplômés	19 929	21,5	↘	18,6	↘	25,0	↘	25,4	↘
2- 25-34 ans sans diplôme	1 556	11,4	↘	8,5	↘	12,1	↘	11,8	↘
Catégories sociales									
3- Personnes actives de 15-64 ans	61 710	77,1	↗	75,7	↗	73,5	↗	74,9	↗
dont hommes actifs de 15-64 ans	31 425	77,9	↗	78,0	↗	76,0	↗	77,5	↗
dont femmes actives de 15-64 ans	30 285	76,4	↗	73,4	↗	71,2	↗	72,3	↗
4- Population active ayant un emploi dont :									
Agriculteurs	194	0,3	=	0,6	=	2,4	↘	1,4	↘
Artisans- commerçants	3 898	6,9	↗	6,4	↗	8,8	↗	6,9	↗
Cadres	10 704	19,1	↗	28,1	↗	17,9	↗	19,4	↗
Professions intermédiaires	16 959	30,2	↗	28,0	↘	26,7	↗	26,2	↗
Employés	15 099	26,9	↘	23,5	↘	27,1	↘	26,4	↘
Ouvriers	9 289	16,5	↘	13,4	↘	17,1	↘	19,6	↘
5- Chômeurs de 15-64 ans	6 233	10,1	↘	11,2	↘	13,2	↘	11,7	↘
6- Chômeurs de 15-24 ans	1 282	23,2	↘	22,5	↘	26,6	↘	23,2	↘
7- Emplois précaires	12 368	24,6	↘	26,7	↘	29,3	↘	26,8	↘
Revenus									
8- Revenu mensuel moyen par FF (en euros)	2 585	-	↗	2 595	↗	2 238	↗	2 555	↗
9- Foyers fiscaux non imposés	38 005	52,2	=	51,9	↗	59,4	↘	54,5	↘
10- Niveau de vie mensuel médian (en euros)	1 540	-	↘	2 019	↗	1 834	↗	1 923	↗
11- Taux de pauvreté	-	11,0	↗	14,3	↗	17,5	↗	14,9	↗
Situations de précarité financière									
12- Personnes couvertes par le RSA	5 411	5,3	↗	6,3	=	8,2	↗	6,4	=
13- Allocataires dépendants à 100% des prestations sociales	2 695	11,4	↘	14,7	↘	14,7	↘	14,7	↘
14- Bénéficiaires de la C2S	12 207	9,1	↗	11,5	↗	12,9	↗	10,8	↗
Modes de vie et situations à risque de fragilité ou d'isolement									
15- PA 75+ à domicile	9 099	90,6	↗	91,6	↗	93,3	↗	92,5	↗
16- PA 75+ seules à domicile	3 068	33,7	↘	37,8	↘	38,6	↘	41,6	↘
17- Familles avec enfant(s)	19 860	54,7	↘	52,2	↘	47,6	↘	50,3	↘
18- Familles monoparentales	4 849	24,4	↗	27,6	↗	28,6	↗	25,9	↗
19- Familles monop. bénéficiaires du RSA majoré	320	6,6	↘	8,1	=	9,5	↘	8,2	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 15 ans ou +, hors système scolaire, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 15 ans ou plus hors système scolaire (Insee RP2021) | **2-** Nombre de personnes âgées de 25-34 ans, non étudiants, sans diplôme ou au plus le brevet des collèges et % parmi les 25-34 ans non étudiants (Insee RP2021) | **3-** Nombre de personnes actives (ayant un emploi ou au chômage) âgées de 15-64 ans et % parmi les 15-64 ans (Insee RP2021) | **4-** Nombre et part de la population active ayant un emploi selon la catégorie sociale (Insee RP2021) | **5-** Nombre de chômeurs âgés de 15-64 ans et % dans la population active des 15-64 ans (Insee RP2021) | **6-** Nombre de chômeurs (au sens du recensement) âgés de 15-24 ans et % dans la population active des 15-24 ans (Insee RP2021) | **7-** Nombre et part des 15 ans ou plus salariés, autre que CDI à temps plein, parmi les 15 ans ou + salariés (Insee, RP2021) | **8-** Revenu net mensuel moyen par foyer fiscal en euros (Insee, DGFIP 2021) | **9-** Nombre de foyers fiscaux non imposés (Insee, DGFIP 2021) | **10-** Niveau de vie médian : revenu mensuel médian disponible par Unité de Consommation (Insee, FiLoSoFi 2021) | **11-** Part de la population (en %) vivant sous le seuil de pauvreté, défini à 60 % du niveau de vie médian (Insee, FiLoSoFi 2021) | **12-** Nombre de personnes couvertes par le RSA et % parmi la population des moins de 65 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021) | **13-** Nombre et part des allocataires dépendant à 100% des prestations sociales parmi les allocataires dont les revenus sont connus (Cnaf- CCMSA 2021) | **14-** Nombre de consommateurs bénéficiaires de la C2S (ex-CMUc) et % parmi la population consommant des soins en 2022 (SNDR DCIR, tous régimes confondus, base Référentiel des bénéficiaires consommateurs 2022) | **15-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus à domicile et % parmi les 75 ans ou plus (Insee RP2021) | **16-** Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus seules à domicile et % parmi les 75 ans ou plus vivant à domicile (Insee RP2021) | **17-** Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles (Insee RP2021) | **18-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans et % parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (Insee RP2021) | **19-** Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans bénéficiaires du RSA et % parmi les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (Cnaf- CCMSA 2021, Insee RP2021).

Un niveau de formation supérieur à celui de la région et de l'Hexagone

En 2021, plus de 19 900 habitants du territoire, âgés de 15 ans ou plus et sortis du système scolaire, sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 21,5 % de la population de cet âge. Cette part est plus faible que celle observée, dans la région ou en France métropolitaine (25 %), tout en étant plus importante que dans le département (19 %).

Parmi les 25-34 ans, avec une valeur de 11,4 %, la part des habitants peu ou pas diplômés est également moins élevée qu'en Occitanie ou dans l'Hexagone (12 %), tout en étant plus importante qu'en Haute-Garonne (9 %).

En six ans, la part des personnes peu ou pas diplômées a moins diminué parmi les 15 ans ou plus du territoire (-14 %) que dans les territoires de comparaison (de -16 % à -18 %). Pour les 25-34 ans, la baisse observée dans la CA (-13 %) est relativement proche de celle des autres territoires (de -13 % à -15 %).

Plus de professions intermédiaires et moins d'ouvriers

Parmi les habitants du Muretain Agglo en âge de travailler (les 15-64 ans), 77,1 % sont en activité ou en recherche d'emploi en 2021. Cette part est plus importante que celles observées dans le département (76 %), la région (74 %) ou dans l'Hexagone (75 %). Dans la CA, le taux d'activité des hommes est légèrement plus important que celui des femmes (respectivement, 78 % et 76 %), comme

dans les territoires de comparaison mais avec un moindre écart (2 points d'écart contre 5 points).

Dans la CA, la répartition des catégories sociales parmi les actifs ayant un emploi se distingue avec une surreprésentation des professions intermédiaires (30 % vs 26 % en France métropolitaine) ainsi qu'une sous-représentation des ouvriers (16,5 % vs 20% au niveau national). Toutefois, si on la compare à la répartition départementale, on note une sous-représentation des cadres (19 % vs 28 %) et une surreprésentation des employés (27 % vs 24 %).

Au cours des six dernières années, on observe une progression de la part des artisans et commerçants (+9 %) plus importante que dans les territoires de comparaison et une baisse également de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures (+5 %) mais moindre, quant à elle, que dans ces mêmes territoires. Outre une forte baisse de la part des agriculteurs exploitants (-16 %), on observe également un recul de la part des employés (-5 %) et des ouvriers (-3 %) dans des ordres de grandeurs assez proches de ce qui est observé dans les autres territoires.

Des taux de chômage relativement faibles

En 2021, 6 233 habitants de la CA, âgés de 15 à 64 ans, déclarent être au chômage lors du recensement de la population. Leur part dans la population active est de 10,1 %, proche du taux de chômage observé dans le département (11 %) mais plus faible que celui observé dans la région (13 %) comme au niveau national (12 %).

Les jeunes de 15-24 ans sont proportionnellement plus touchés par le chômage que l'ensemble des actifs. C'est aussi le cas pour les jeunes du Muretain Agglo ; cependant, leur taux de chômage (23,2 %), identique à celui des jeunes métropolitains et proche de celui des jeunes haut-garonnais, est toutefois moins élevé que celui des jeunes occitans (27 %).

En six ans, le taux de chômage des actifs de 15-64 ans a baissé de 15 % dans la CA, comme dans la région ou au niveau national (de l'ordre de -14 %) mais moins qu'en Haute-Garonne (-17 %). Parmi les actifs de 15-24 ans, la baisse est du même ordre (-19 %) que celle observée dans les territoires de comparaison (-19 % à -20 %).

Par ailleurs, près de 12 400 emplois sont des emplois dits « précaires » (autres qu'en CDI à temps plein), soit 24,6 % des emplois. Ils sont moins fréquents que dans la région (29 %), le département ou au niveau national (27 %). En six ans, leur part a légèrement diminué parmi les emplois des salariés de la CA (-4 %) comme dans les territoires de comparaison (-3 %).

Un taux de pauvreté plus faible qu'ailleurs

En 2021, le revenu net mensuel moyen par foyer fiscal est de 2 585 € dans le Muretain Agglo. Ce revenu moyen est proche de celui des foyers fiscaux du département (2 595 €), légèrement plus élevé que celui des foyers fiscaux métropolitains (2 555 €) et plus élevé que pour ceux de la région (2 238 €). Par ailleurs, plus de 38 000 foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés en 2021, soit 52,2 % d'entre eux. Cette part, identique à celle du département, est plus faible que celles de la région (59 %) et de la France métropolitaine (55 %).

Le « revenu disponible » est le revenu après redistribution, qui prend en compte l'ensemble des revenus, augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés ; rapporté au nombre d'unités de consommation (UC) du ménage, il permet d'évaluer le niveau de vie d'un ménage. Pour les ménages de la CA, ce revenu disponible médian est de 2 030 € par mois et par UC ; identique au revenu disponible médian des ménages de la Haute-Garonne (2 019 € par mois et UC), il est plus élevé que celui des ménages occitans (1 834 €) et métropolitains (1 923 € par mois et par UC).

Par ailleurs, la part des ménages de la CA vivant sous le seuil de pauvreté en 2021 est de 11,0 % ; ce taux de pauvreté est moins élevé que celui des ménages de Haute-Garonne (14 %) ou de l'Hexagone (15 %) et nettement moins élevé que le taux de pauvreté des ménages Occitans (18 %).

En cinq ans, le taux de pauvreté des ménages de la CA a toutefois plus fortement augmenté (+13 %), que dans la région (+4 %) ou au niveau national (+1 %) comme c'est aussi le cas pour l'ensemble des ménages de la Haute-Garonne (+12 %).

La situation sociale

à travers 6 indicateurs qui sont des déterminants sociaux de santé :

- **Le revenu disponible par unité de consommation et le taux de pauvreté**

Le revenu disponible du ménage est le revenu restant après les retenues des impôts directs. Rapporté au nombre de personnes qui composent le ménage, il correspond au revenu disponible par unité de consommation (UC) appelé aussi « niveau de vie ». Ainsi, cet indicateur tient compte à la fois du revenu, du revenu disponible et de la composition des ménages. Il en découle le **taux de pauvreté**, fixé par convention à 60 % du **niveau de vie médian**.

- **Les bénéficiaires de la C2S (ex CMUc)**

Cet indicateur traduit à la fois l'importance relative des situations de précarité financière mais aussi l'importance des personnes en difficulté d'accès à la santé* : plus souvent atteintes par des affections de longue durée (ALD), en particulier par le diabète, ayant plus souvent un moins bon suivi médical du diabète, un moindre recours aux dépistages, des problèmes dentaires plus fréquents, un mal-être plus marqué...

- **Les personnes de 15 ans et plus non scolarisées et sans diplôme**

Le niveau de formation scolaire oriente vers une profession, un niveau de revenus et donc une catégorie sociale. Il contribue à la constitution de l'état de santé notamment par la formation des normes en santé et le développement d'une plus ou moins grande réception aux messages de prévention à tous les âges de la vie.

- **Les familles monoparentales**

Certaines de ces familles sont à « risque de fragilité ». Elles peuvent cumuler les vulnérabilités** : jeunesse du parent, faible niveau de formation et de qualification, faible revenu, mauvaises conditions de logement, forte exposition au chômage. Ces facteurs influent sur leurs problèmes de santé et sur leur accès à la santé.

- **Les personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent seules à domicile**

Ces situations à « risque d'isolement » sont particulièrement fréquentes en milieu urbain. Certaines personnes âgées cumulent les risques d'isolement social, d'isolement lié aux déplacements, de faible niveau de revenus, et de fragilité de santé.

*Caractéristiques et recours des populations bénéficiaires de la CMUc : plus jeune, plutôt féminine et en moins bonne santé. ARS Midi-Pyrénées – INSEE, janvier 2014.

**Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger. O. Chardon et col. INSEE Première n°1195, juin 2008

Des situations de précarité nettement moins fréquentes qu'au niveau national

En 2021, plus de 5 400 personnes sont couvertes par le RSA, soit 5,3 % des habitants du Muretain Agglo âgés de moins de 65 ans ; parmi les habitants allocataires de prestations sociales, près de 2 700 ne déclarent aucun revenu, soit 11,4 % des habitants. En 2021, plus de 12 200 personnes consommant des soins sont bénéficiaires de la C2S, soit 9,1 % de la population de la CC.

Qu'il s'agisse des personnes couvertes par le RSA, des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales ou des bénéficiaires de la C2S, les situations de précarité ainsi repérées sont moins fréquentes dans le Muretain Agglo que dans les territoires de comparaison.

En six ans, si la part des allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales a baissé dans le territoire comme dans les territoires de comparaison, la part des personnes couvertes par le RSA a augmenté parmi les habitants de la CA comme pour les Occitans, alors qu'elle est restée stable dans le département et au niveau national ; la part des bénéficiaires de la C2S a également augmenté dans la CA comme dans les territoires de comparaison.

Des situations à risque d'isolement ou de fragilité moins fréquentes

En 2021, près de 3 070 personnes âgées de 75 ans ou plus de la CA vivent seules chez elles, soit 34 % des personnes du même âge qui vivent à domicile. Cette part est plus faible que celles observées dans le département (38 %) ou la région (39 %) et bien plus faible également que celle de la France métropolitaine (42 %).

Près de 19 900 familles vivent avec un ou plusieurs enfants, soit plus de la moitié des familles du territoire (55 %), comme dans le département (52 %), contre 48 % dans la région et 50 % au niveau national.

Parmi elles, près de 4 850 sont des familles monoparentales, soit 24,4 % des familles avec enfant(s). Ainsi, la situation de monoparentalité est moins fréquente parmi les familles du territoire que parmi celles des territoires de comparaison (de 26 % au niveau national à 29 % dans la région). C'est également le cas des familles monoparentales en situation de précarité financière bénéficiant du RSA majoré : leur part est légèrement plus faible dans le Muretain Agglo (6,6 %) que dans le département ou en France métropolitaine (8 %) et plus faible que dans la région (10 %).

Entre 2015 et 2021, la part des familles monoparentales a augmenté dans le Muretain Agglo comme dans les territoires de comparaison. À l'inverse, la part des familles monoparentales bénéficiaires du RSA majoré a diminué, et plus fortement dans le Muretain Agglo (-7 %) que dans les territoires de comparaison (de -2 % et -3 %).

DÉTERMINANTS ENVIRONNEMENTAUX DE SANTÉ

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Logements construits avant 1971	8 145	15,4	↘	26,4	↘	34,4	↘	41,2	↘
2- Logements HLM	5 969	11,3	=	11,3	↗	9,2	↗	14,6	↗
3- Logements en suroccupation	1 295	2,5	=	3,5	=	3,2	=	4,5	↘

* Évolution observée sur six ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

- 1- Nombre de logements construits avant 1971 et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)
- 2- Nombre de logements HLM et % parmi les résidences principales (Insee RP2021)
- 3- Nombre de logements en suroccupation et % parmi les résidences principales- hors studios occupés par une personne (Insee RP2021)

Peu de logements anciens et pas assez de logements sociaux

En 2021, plus de 8 140 logements du territoire dataient d'avant les crises énergétiques (construits avant 1971) ; ils représentent un peu plus d'un logement sur sept (15,4 %) ; cette part est plus faible que celle observée dans le département (26 % de logements anciens) et nettement plus faible que celles la région (34 %) ou de l'Hexagone (41 %).

Parmi les résidences principales du territoire, près de 6 000 sont des logements HLM, ce qui représente 11,3 % des résidences principales du Muretain Agglo. Avec une population supérieure à 50 000 habitants et au moins une commune de plus de 15 000 habitants, chaque commune de plus de 3 500 habitants du Muretain Agglo devrait proposer *a minima* 20 % de logement sociaux. Or, parmi les onze communes concernées, aucune n'atteint ce seuil : celles qui en sont le plus éloignées sont Seysses (9,4 %) et Roques (9,7 %), et les communes où cette part est la plus importante sont Muret (15,6 %) et Portet-sur-Garonne (15,8 % de logement sociaux parmi les résidences principales).

La suroccupation des logements est peu fréquente dans la CA (2,5 % des logements) comme dans les territoires de comparaison.

En six ans et comme dans les territoires de comparaison, la part des logements anciens baisse dans le territoire ; dans le même temps, la part des logements sociaux est restées stable dans la CA alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison. Concernant la part des logements en suroccupation, elle reste stable comme

L'habitat, un des principaux déterminants environnementaux

La qualité des logements ressort comme un enjeu important pour préserver la « qualité de l'environnement et le cadre de vie » et pour mieux vivre ensemble.

C'est aussi un enjeu en termes de santé à la fois physique et mentale.

Le logement est aussi un facteur de prévention de certains risques ou pathologies.

Le mal-logement peut recouvrir différentes formes et un logement suroccupé en est une. Selon l'Insee, un logement est **suroccupé** lorsqu'au moins deux personnes vivent dans un logement où le nombre de pièces est insuffisant au regard d'une « occupation normale » définie ainsi : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

dans le département et la région alors qu'elle est en baisse au niveau national.

ÉTAT DE SANTÉ ET PROBLÈMES DE SANTÉ

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
		années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*	années	Évol*
Espérances de vie									
Espérance de vie à la naissance		83,7	↘	83,9	↘	82,7	↘	82,3	↘
Espérance de vie à 65 ans		21,8	↘	22,1	↘	21,5	↘	21,2	↘
État général de santé	Effectif	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*	TxStd	Évol*
1- Mortalité générale	850	<u>824,1</u>	=	<u>817,5</u>	↗	<u>889,3</u>	↗	920,9	↗
2- Mortalité prématurée	152	<u>150,5</u>	=	<u>150,1</u>	↗	<u>178,7</u>	↘	184,3	↘
3- Admissions en ALD	2 801	2 618,6	↗	<u>2 570,9</u>	↗	<u>2 720,3</u>	↗	2 656,0	↗
Cancers									
4- Ensemble des cancers : Mortalité	242	<u>226,2</u>	=	<u>227,7</u>	=	<u>247,7</u>	↗	256,3	↗
5- Admissions en ALD	659	612,6	↗	<u>593,7</u>	↗	599,7	↗	601,2	↗
6- Cancer du poumon : mortalité	48	44,3	=	<u>43,7</u>	=	48,0	=	47,3	↗
7- Admissions en ALD	65	<u>61,2</u>	=	<u>54,8</u>	=	<u>55,0</u>	↗	50,7	↗
8- Cancer colorectal : mortalité	23	<u>21,6</u>	=	<u>24,4</u>	=	26,0	=	26,4	↗
9- Admissions en ALD	63	60,7	=	60,4	↗	<u>63,6</u>	↗	62,2	↗
10- Cancer du sein : mortalité	21	33,6	=	<u>29,0</u>	=	<u>31,5</u>	=	33,4	=
11- Admissions en ALD	118	196	=	194,0	=	193,4	↗	192,4	↗
Maladies Cardio-Vasculaires									
12- Ensemble des maladies cardio-vasculaires : mortalité	181	<u>180,7</u>	=	<u>188,6</u>	↗	<u>207,9</u>	↗	210,2	↗
13- Admissions en ALD	825	800,9	↗	773,3	↗	<u>820,7</u>	↗	798,4	↗
Diabète									
14- Patients diabétiques traités	6 591	<u>5,4</u>	↗	<u>5,1</u>	↗	<u>5,3</u>	↗	5,8	↗
15- Admissions en ALD	429	<u>387,4</u>	=	<u>382,0</u>	=	<u>400,0</u>	↗	417,5	↗
Conséquences sanitaires des comportements à risque									
16- Décès par accidents de la circulation	3	2,6	=	<u>2,7</u>	=	<u>4,7</u>	↘	3,8	↘
17- Décès par pathologies liées à l'alcool	23	<u>20,5</u>	=	<u>21,8</u>	=	<u>28,7</u>	↗	35,2	↗
18- Décès par pathologies liées au tabac	115	<u>110,5</u>	=	<u>107,8</u>	=	123,5	↗	123,6	↗

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* Évolution observée sur cinq ans. Seules les évolutions significatives sont représentées par des flèches

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

Espérances de vie : En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 et l'espérance de vie à 65 ans est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de 65 ans dans les conditions de mortalité par âge observées pendant la période 2018-2022 (Insee, Etat-civil).

Mortalité : Nbre annuel moyen de décès et taux standardisé de mortalité sur la période 2016-2020. Le TSM est le taux de mortalité que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (Inserm CépiDC, Insee) : **1-** et **2-** mortalité tous âges et avant 65 ans toutes causes confondues ; **4-** mortalité par cancer toutes localisations confondues, CIM10 C00-C97 ; **6-** mortalité par cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **8-** mortalité par cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **10-** mortalité par cancer du sein, CIM10 C50 ; **12-** mortalité par maladies cardiovasculaires, CIM10 I00-I99 ; **16-** mortalité par accident de la circulation, CIM10 V01-V99 ; **17-** mortalité par psychose alcoolique et alcoolisme, CIM10 F10, par cirrhose, K70 K746 et par cancer des voies aéro-digestives supérieures, CIM10 C00-C14 C15 C32 ; **18-** mortalité par cancer du poumon CIM10 C33-C34, par bronchite chronique et obstructive CIM10 J40-44, J47, J961) et par cardiopathie ischémique CIM10 I20-I25.

Morbidity : Nbre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD et taux standardisé d'incidence des ALD sur la période 2016-2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) : **3-** Ensemble des ALD tous âges ; **5-** ALD n°30 pour cancer ; **7-** ALD n°30 pour cancer du poumon, CIM10 C33-C34 ; **9-** ALD n°30 pour cancer colorectal, CIM10 C18-C21 ; **11-** ALD n°30 pour cancer du sein, CIM10 C50 ; **13-** ALD pour maladies cardiovasculaires, ALD n°1, 3, 5 13 ; **14-** Nbre de personnes prises en charge pour un diabète et taux standardisés pour 1 000 consommateurs en 2021 (SNDS, 2021) ; **15-** ALD pour diabète, ALD n°8 ; **16-** ALD pour affections psychiatriques tous âges, ALD n°23.

Une espérance de vie à la naissance plus élevée que celle des Occitans

Au cours de la période 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance est de 83,7 ans pour les habitants du Muretain Agglo ; proche celle des Hauts-Garonnais (83,9 ans), elle est plus élevée que l'espérance de vie à la naissance des Occitans (82,7 ans) ainsi que celle des habitants de l'Hexagone (82,3 ans). Concernant l'espérance de vie à 65 ans, elle est de 21,8 ans dans le territoire, soit 0,3 an de moins que dans le département (22,1 ans) ; elle est toutefois légèrement plus élevée qu'en Occitanie (21,5 ans) et qu'en France métropolitaine (21,2 ans).

En cinq ans, l'espérance de vie à la naissance a légèrement reculé comme en Haute-Garonne (-0,1 an), ce qui est aussi le cas en Occitanie et dans l'Hexagone (-0,2 an). L'espérance de vie à 65 ans a diminué dans l'ensemble des territoires. Ces baisses s'expliquent en partie par la surmortalité observée lors de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a touché la France en 2020 et 2021, notamment parmi les personnes âgées.

Une situation sanitaire plutôt favorable

Au cours de la période 2016-2020, 850 décès d'habitants de la CA ont été enregistrés en moyenne chaque année. Parmi ces décès, 152 sont dits « prématurés » car ils concernent des personnes âgées de moins de 65 ans ; ils représentent 18 % de l'ensemble des décès.

À structure par âge comparable, la mortalité générale et la mortalité prématurée des habitants du Muretain Agglo sont significativement plus faibles que celles observées en France métropolitaine ; c'est aussi le cas pour celles des Haut-Garonnais et des Occitans, à structure par âge comparable.

En cinq ans, la mortalité générale est restée stable dans le territoire alors qu'elle a augmenté de façon significative dans les territoires de comparaison. Dans le même temps, la mortalité prématurée est restée stable dans la CA alors qu'elle a légèrement augmenté dans le département et diminué aux niveaux régional et national.

En 2016-2020, près de 660 admissions en affection de longue durée (ALD) sont enregistrées en moyenne chaque année parmi les habitants du territoire. Rapportées à la population et à structure par âge comparable, ces admissions représentent une incidence des ALD qui ne diffère pas significativement de l'incidence nationale, alors que le département présente une sous-incidence significative des ALD et qu'une surincidence significative est observée au niveau régional.

Les décès prématurés : un enjeu important en termes de prévention

Un décès est considéré comme prématuré, d'un point de vue de santé publique, lorsqu'il survient avant 65 ans.

Cet indicateur est utile pour orienter les politiques de prévention car une part importante de ces décès est considérée comme évitable, que ce soit du fait de comportements à risques (accidents, consommation d'alcool ou de tabac par exemple), soit en lien avec le système de soins (au travers de l'accès au dépistage et de l'accès aux soins par exemple).

En Occitanie, 15,5 % des décès sont considérés comme prématurés alors que cette proportion est de 17,6 % au niveau de la France métropolitaine. Les décès par cancer représentent à eux seuls plus de deux décès évitables sur cinq, les cancers de la trachée, des bronches et des poumons étant à l'origine de plus d'un décès prématuré sur dix en Occitanie. Les causes externes de mortalité représentent 15 % des décès prématurés avec, principalement, les suicides (6 %) et les accidents de la circulation (3 %). En prenant en compte les 12 % de décès prématurés liés à des maladies de l'appareil circulatoire, on observe que tumeurs, causes externes de mortalité et maladies cardiovasculaires représentent sept décès prématurés

En cinq ans, le taux de nouvelles personnes admises en ALD a significativement augmenté dans le Muretain Agglo comme dans les territoires de comparaison.

Au cours de la période 2016-2020, deux principales causes représentent 54 % des décès : les tumeurs (28 %) et les maladies cardiovasculaires (21 %).

Une sous-mortalité significative par cancer

Première cause de décès et seconde cause d'admission en ALD, les cancers sont à l'origine de 242 décès et de 659 nouvelles admissions en ALD dans le territoire en moyenne chaque année au cours de la période 2016-2020. À structure d'âge comparable, la mortalité par cancer des habitants de la CA est significativement plus faible que celle observée au niveau national, comme celles qui sont observées dans le département et en Occitanie. Parmi les habitants du Muretain Agglo, l'incidence des ALD pour cancer est proche de l'incidence nationale, comme pour

les Occitans alors que les Haut-Garonnais sont en sous-incidence significative des ALD pour cancer.

Parmi les localisations analysées, on compte en moyenne chaque année, 48 décès d'habitants de la CA par cancer du poumon, 23 décès par cancer colorectal et 21 décès par cancer du sein. À structure par âge comparable et en fonction de la localisation cancéreuse, seule la mortalité par cancer colorectal des habitants du Muretain Agglo diffère significativement de la mortalité nationale en étant plus faible, comme c'est aussi le cas pour les habitants de la Haute-Garonne. Pour les autres localisations cancéreuses, la mortalité des habitants de la CA ne diffère pas significativement de celle de l'ensemble des Métropolitains.

En ce qui concerne l'incidence des ALD pour cancer des habitants du Muretain Agglo, on ne note pas de différence significative pour l'ensemble des cancers. Selon les différentes localisations cancéreuses analysées, une seule diffère de l'incidence nationale, celle pour cancer du poumon, significativement plus élevée parmi les habitants du territoire, comme c'est aussi le cas pour les Haut-Garonnais et les Occitans.

En cinq ans, la mortalité globale par cancer est restée stable dans le territoire comme dans le département alors qu'elle a augmenté dans la région comme au niveau national. Pour les localisations cancéreuses analysées, les mortalités sont restées stables dans la CA comme dans le département et la région alors que ces mortalités ont augmenté de façon significative au niveau national pour le cancer du poumon et le cancer colorectal. Durant la même période, les incidences des ALD pour cancer, globalement et pour les différentes localisations, sont restées stables dans la CA alors qu'elles ont toutes augmenté significativement dans la région comme au niveau national ; en Haute-Garonne, seule l'incidence des ALD pour cancer colorectal a augmenté.

Une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires

Seconde cause de décès et première cause d'admission en ALD, les maladies cardiovasculaires sont à l'origine de 181 décès et de 825 nouvelles admissions en ALD en moyenne par an durant la période 2016-2020 parmi les habitants du Muretain Agglo.

Au cours de la période 2016-2020 et à structure d'âge comparable, la mortalité par maladies cardiovasculaires est significativement plus faible parmi les habitants de la CA que parmi l'ensemble des métropolitains, comme c'est également le cas pour les habitants du département et pour les Occitans. Concernant l'incidence des ALD, elle ne diffère pas significativement dans le territoire de celle qui est observée au niveau national ; c'est aussi le cas en Haute-Garonne alors que l'Occitanie est en surincidence

significative des ALD pour maladies cardiovasculaires, à structure d'âge comparable.

En cinq ans, la mortalité par maladies cardiovasculaires est restée stable dans le territoire alors qu'elle a augmenté dans les territoires de comparaison. À l'inverse, l'incidence des ALD pour maladies cardiovasculaires a augmenté dans le Muretain Agglo comme dans les territoires de comparaison.

Un habitant sur vingt traité pour diabète

En 2021, près de 6 600 habitants du territoire ont été traités pour un diabète, soit 5,4 % de la population ayant consommé des soins ; cette part, comme dans département et la région, est significativement plus faible que celle observée au niveau national (5,8 %), à même structure par âge.

En moyenne chaque année, 429 habitants du Muretain Agglo sont admis en ALD en raison d'un diabète au cours de la période 2016-2020. Cela correspond à un taux d'incidence des ALD pour diabète significativement inférieur parmi les habitants du territoire, à structure par âge comparable, à celui observé parmi l'ensemble des métropolitains, comme c'est aussi le cas pour les Haut-Garonnais et les Occitans.

Une sous-mortalité par pathologies liées aux consommations de tabac ou d'alcool

Au cours de la période 2016-2020, 3 décès d'habitants de la CA dû à un accident de la circulation ont été enregistrés. Ce faible nombre de décès ne permet pas de comparaison avec les autres territoires

La consommation d'alcool est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 23 décès en moyenne par an parmi les habitants de la CA ; cette mortalité est, comme celle du département ou celle de la région, significativement plus faible que celle observée au niveau national, à structure par âge comparable.

La consommation de tabac est un facteur de risque de pathologies à l'origine de 115 décès en moyenne chaque année parmi les habitants du Muretain Agglo (dont 48 par cancer du poumon) ; à structure par âge comparable, cette mortalité est significativement plus faible que celle observée en France métropolitaine, comme c'est aussi le cas dans le département alors que la mortalité régionale ne diffère pas significativement de la mortalité nationale.

En cinq ans, les mortalités qui peuvent être liées à des comportements à risque (consommation de tabac ou d'alcool) sont restées stables dans le territoire comme dans le département alors qu'elles ont significativement augmenté dans la région et au niveau national.

SANTÉ MENTALE

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	Fr. M.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Santé mentale					
1- Recours à un psychiatre libéral	3 860	<u>28,6</u>	<u>38,6</u>	<u>33,2</u>	27,6
2- Admissions en ALD pour affection psychiatrique	232	<u>196,5</u>	238,6	<u>283,4</u>	237,2
3- Consommation de psychotropes :	12 431	<u>98,3</u>	<u>102,0</u>	<u>107,2</u>	108,8
à 0-17 ans	158	5,4	6,0	<u>5,8</u>	6,2
à 18-64 ans	6 588	<u>83,5</u>	<u>90,0</u>	<u>98,1</u>	99,1
à 65 ans ou plus	5 685	243,8	<u>243,1</u>	<u>245,3</u>	250,2
4- Suivi ambulatoire en psychiatrie adulte	845	<u>7,7</u>	<u>14,9</u>	<u>24,6</u>	25,8
5- Hospitalisation en psychiatrie adulte	464	4,3	<u>5,0</u>	<u>5,1</u>	4,6
6- Hospitalisation pour tentative de suicide	111	<u>0,8</u>	<u>0,8</u>	<u>1,1</u>	1,2
7- Mortalité par suicide	12	<u>10,4</u>	<u>9,3</u>	<u>12,2</u>	13,1

Note : les taux standardisés (TxStd) soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

* secret statistique

** Effectifs trop faibles pour le calcul des taux standardisés

INDICATEURS

1--Nombre de personnes ayant consulté au moins une fois un psychiatre libéral et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins en 2022 (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2022) ;2- Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD pour affections psychiatriques tous âges et taux standardisé d'admission pour 1 000 habitants du territoire en 2016-2020, ALD n°23 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee) ; 3- Nombre de personnes ayant eu au moins 3 délivrances de médicaments psychotropes dans l'année selon l'âge (tous âges, 0-17ans, 18-64 ans et 65 ans ou plus) et taux standardisé pour 1 000 personnes consommant des soins du même âge (SNIIRAM,SNDR, DCIR, 2021) ; 4- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus, vues au moins une fois en service ambulatoire de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM,SNDS, bases PMSI RIMP 2022) ; 5- Nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus hospitalisées en temps plein en service de psychiatrie générale en 2022 et taux standardisé pour 1 000 consommateurs du même âge (SNIIRAM, SNDS, bases PMSI RIMP 2022) ; 6- Nombre de personnes hospitalisées en MCO pour tentative de suicide en 2022 et taux pour 1 000 consommateurs (SNIIRAM,SNDS, bases PMSI MCO 2022) ; 7- Nombre annuel moyen de décès par suicide tous âges en 2016-2020 et taux standardisé de mortalité pour 1 000 habitants du territoire (CIM10 X60-X84, Inserm CépiDC, Insee).

Plus de recours à un psychiatre et moins de consommateurs de psychotropes

En 2022, 3 860 habitants du Muretain Agglo ont eu recours à un psychiatre libéral, soit 28,6 recours pour 1 000 habitants ayant consommé des soins. Ce **taux standardisé de recours à un psychiatre** est significativement plus élevé que le taux observé au niveau national (28‰), comme c'est également le cas pour le taux départemental (38,6 ‰) et le taux régional (33 ‰).

Durant la période 2016-2020, 232 habitants du territoire ont été admis en **ALD pour une affection psychiatrique** en moyenne chaque année. Le taux standardisé d'incidence des ALD pour ces affections dans le territoire est significativement plus faible que le taux national, alors que l'incidence de ces ALD est significativement plus élevée pour les Occitans et qu'elle ne diffère pas du niveau national pour les habitants du département.

En 2021, plus de 12 400 habitants du territoire se sont vu délivrer en pharmacie des traitements médicamenteux incluant des psychotropes, soit un taux standardisé de 98,3 pour 1 000 habitants de la CA qui ont consommé des soins. Ainsi à structure d'âge comparable, le **consommation de psychotropes** est significativement plus faible dans le territoire qu'au niveau national (109 ‰), comme c'est aussi le cas dans le département et la région.

La consommation de psychotropes varie fortement avec l'âge : elle est très faible avant 18 ans, augmente chez les 18-64 ans pour être encore plus importante à 65 ans ou plus. Parmi les jeunes de moins de 18 ans de la CA, le taux de consommateurs de psychotropes ne diffère pas de façon significative du taux national, comme c'est aussi le cas dans le département, contrairement au taux régional qui est significativement plus faible que celui observé au niveau national. Parmi les 18-64 ans, le taux de consommateurs est significativement plus faible qu'au

niveau national, comme c'est également le cas pour les habitants du département et de la région du même âge. La consommation de psychotropes parmi les 65 ans ou plus de la CA est proche de celle des métropolitains alors qu'elle est significativement moins importante parmi les 65 ans ou plus du département et de la région.

En 2022, 845 habitants du Muretain Agglo, âgés de 16 ans ou plus, ont bénéficié d'un **suivi ambulatoire en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 7,7 suivis pour 1 000 consommateurs ; ce taux de suivi, comme celui du département et de la région, est significativement plus faible que celui de la France métropolitaine (26 %), à structure d'âge comparable.

En 2022, 464 habitants du territoire âgés de 16 ans ou plus ont été **hospitalisés en psychiatrie**. Cela correspond à un taux standardisé de 4,3 hospitalisations pour 1 000 habitants ayant consommé des soins, taux qui ne diffère pas significativement de celui de la France métropolitaine, contrairement aux taux du département et de la région, significativement plus élevés.

Par ailleurs, 111 habitants de la CA ont été **hospitalisés pour tentative de suicide**, soit un taux standardisé de 0,8 hospitalisation pour tentative de suicide pour 1 000 habitants, significativement plus faible qu'au niveau national, comme c'est également le cas pour les taux départemental et régional.

Au cours de la période 2016-2020, 12 **décès par suicide** d'habitants du Muretain Agglo ont été enregistrés en moyenne chaque année ; ainsi, la mortalité par suicide des habitants du territoire est significativement plus faible que la mortalité par suicide dans l'Hexagone, comme c'est aussi le cas dans le département et la région.

ACCÈS À LA PRÉVENTION ET AUX SOINS

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	FRANCE METRO.
	Effectif	TxStd	TxStd	TxStd	TxStd
Recours à la prévention					
1- Vaccination antigrippale remboursée	14 658	<u>60,8</u>	<u>59,3</u>	<u>56,9</u>	57,7
2- Dépistage organisé du cancer du sein	9 315	45,0	<u>36,5</u>	<u>43,1</u>	45,6
3- Dépistage individuel du cancer du sein	4 289	<u>20,5</u>	<u>24,8</u>	17,2	16,9
4- Dépistage total du cancer du sein	13 308	<u>64,1</u>	59,8	<u>58,4</u>	60,0
5- Dépistage du cancer du col de l'utérus	21 349	<u>59,7</u>	<u>60,1</u>	<u>55,3</u>	52,5
6- Bilan bucco-dentaire 5-19 ans	3 105	<u>12,3</u>	<u>10,1</u>	<u>9,0</u>	8,9
Suivi médical du diabète :					
7- Dosage de l'hémoglobine glyquée	1 989	<u>30,4</u>	<u>24,2</u>	<u>23,5</u>	21,4
8- Dosage de la microalbuminurie et de la créatininémie	2 048	38,3	<u>37,4</u>	<u>36,4</u>	39,3
Recours à l'IVG					
9- Femmes de 15-49 ans ayant eu recours à l'IVG	338	11,7	14,0	13,9	12,9
10- dont IVG médicamenteuses	259	76,6	75,7	79,8	75,6
11- Femmes de 15-24 ans ayant eu recours à l'IVG	99	13,9	14,8	15,5	14,1

Note : les taux standardisés (TxStd) pour les recours à la prévention qui sont soulignés diffèrent significativement du taux de la France métropolitaine

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus bénéficiaires d'une vaccination antigrippale en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 personnes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **2-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage organisé du cancer du sein en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **3-** Nombre de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage individuel du cancer du sein (hors dépistage organisé) en 2022-2023 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **4-** Nombre total de femmes âgées de 50-74 ans bénéficiaires d'un dépistage du cancer du sein en 2022-2023, qu'il soit individuel ou dans le cadre du dépistage organisé, et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, 2022-2023) ; **5-** Nombre de femmes âgées de 25-65 ans, ayant eu au moins un frottis cervico-utérin en 2020-2022 et taux standardisé pour 100 femmes du même âge consommant des soins (SNDS, DCIR, PMSI MCO, Bases Laboratoire) ; **6-** Nombre d'enfants, âgés de 5 à 19 ans bénéficiaires d'un examen bucco-dentaire et taux standardisé pour 100 enfants du même âge consommant des soins (SNDS, 2022) ; **7-** Nombre de personnes traitées pour un diabète, ayant eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée (HbA1C) en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **8-** Nombre de personnes traitées pour un diabète et âgées de moins de 81 ans, ayant bénéficié d'au moins une créatininémie et d'une microalbuminurie en 2021 et taux standardisé pour 100 personnes consommant des soins (SNDS, 2021) ; **9** Nombre annuel moyen de femmes de 15-49 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **10-** Nombre annuel moyen d'IVG médicamenteuses réalisées en 2020-2021-2022 et pourcentage sur l'ensemble des IVG de 2020-2021-2022 (SNDS, Bases DCIR-PMSI) ; **11-** Nombre annuel moyen de femmes de 15-24 ans ayant eu recours à une IVG réalisée à l'hôpital ou en ville en 2020-2021-2022 et taux pour 1 000 consommatrices du même âge (SNDS, Bases DCIR-PMSI).

Un recours à la prévention plus fréquent qu'au niveau national

En 2022-2023, près de 14 700 personnes âgées de 65 ans ou plus ont bénéficié de la **vaccination antigrippale**, soit un taux standardisé de vaccination de 60,8 % parmi les habitants du Muretain Agglo du même âge ayant consommé des soins ; ainsi le taux de vaccination contre la grippe des personnes âgées du territoire est significativement plus élevé que celui de la métropole (58 %) ; c'est aussi le cas des Haut-Garonnais alors que pour les Occitans, le taux de vaccination contre la grippe est significativement plus faible (57 %).

En 2022-2023, plus de 9 300 habitantes du territoire ont effectué une mammographie dans le cadre du **dépistage organisé du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 45,0 % des femmes âgées de 50-74 ans ayant consommé des soins ; ce taux est proche du taux national, contrairement à ceux des femmes du département (37 %) et de la région (43 %), significativement plus faibles que celui des métropolitaines (46 %).

Durant la même période, près de 4 300 femmes de la CA ont effectué un **dépistage individuel du cancer du sein**, soit un taux standardisé de 20,5 % des femmes de 50-74 ans du territoire ayant consommé des soins. Comme pour les femmes du même âge du département,

ce taux standardisé est plus élevé que celui des métropolitaines (17 %).

Les deux types de dépistage du cancer du sein ont ainsi touché plus de 13 300 femmes du Muretain Agglo, ce qui représente **un taux standardisé de couverture** de 64 % des femmes âgées de 50 à 74 ans ayant consommé des soins. Ce taux de couverture est significativement plus important que le taux national (60 %) alors que le taux de couverture des Occitanes (58 %) est significativement plus faible que le taux national et celui des Haut-Garonnaises, proche du taux national.

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur un frottis tous les trois ans entre 25 et 65 ans. Pendant la période 2020-2022, près de 21 350 femmes du territoire, âgées de 25 à 65 ans, ont bénéficié de ce dépistage, soit 59,7 % de la population cible. Ce taux est plus élevé que celui observé chez les femmes du même âge de métropole (53 %) ayant consommé des soins, comme c'est aussi le cas pour les taux départemental (60 %) et Occitan (55 %).

Avec plus de 3 100 jeunes de la CA ayant bénéficié d'un **bilan bucco-dentaire** en 2022, le taux de cet acte de prévention est de 12,3 % des jeunes ayant consommé des soins, significativement plus élevé que celui des jeunes métropolitains (9 %), comme pour les jeunes du département et de la région, à structure par âge comparable.

Le suivi du diabète est évalué à travers différents dosages : le dosage de l'hémoglobine glyquée et le dosage combiné de la microalbuminurie et de la créatininémie. En 2022, 1 989 diabétiques du territoire ont eu au moins trois dosages de l'hémoglobine glyquée, soit un taux standardisé de 30,4 % parmi les diabétiques ayant consommé des soins. La pratique de ce dosage est plus fréquente qu'au niveau national (21 %), comme c'est le cas aussi en Haute-Garonne et en Occitanie (24 %), à structure par âge comparable. Le dosage combiné de la microalbuminurie et de la créatininémie a concerné près de 2 050 diabétiques de la CA âgés de moins de 81 ans ; ainsi à structure d'âge comparable, la fréquence standardisée de cet examen de suivi est de 38,3 %, similaire à ce qui est observé parmi les diabétiques de la métropole (39 %) alors que dans le département et la région, une pratique de ces dosages de suivi moins fréquente qu'au niveau de l'Hexagone est observée.

Un recours à l'IVG proche du recours national

En 2020-2022, 338 habitantes du territoire ont eu recours à une IVG en moyenne chaque année, que ces IVG aient été réalisées à l'hôpital ou en ville. Rapporté à la population des femmes de 15-49 ans du territoire, cela correspond à un taux de recours de 11,7 IVG pour 1 000 femmes de 15-49 ans. Ce taux de recours à l'IVG est très légèrement inférieur à ceux observés dans les territoires de comparaison (de 13 ‰ à 14 ‰).

Parmi ces IVG, près de huit sur dix ont été réalisées par prise de médicament (77 % des IVG) ; cette pratique est aussi fréquente que dans le département ou au niveau national (76 %) et légèrement moins fréquente qu'en Occitanie (80 %).

Pendant la même période, près de 100 habitantes de la CA âgées de 15-24 ans ont eu recours à l'IVG en moyenne chaque année, soit un taux de recours de 13,9 pour 1 000 habitantes du même âge. Ce taux de recours des jeunes à l'IVG est proche du taux observé en France métropolitaine (14 ‰) et légèrement inférieur aux valeurs observées dans le département ou la région (15 ‰ et 16 ‰, respectivement).

OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

Nombre de professionnels de premiers recours et part des professionnels âgés de 60 ans ou plus en 2023

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO		HAUTE-GARONNE	OCCITANIE	FRANCE METROP.
	Effectif	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +	% 60 ans +
Offre de soins de premier recours					
Médecin généraliste libéral ⁽¹⁾	124	21,8	34,1	37,3	34,4
Chirurgien- dentiste libéral ⁽¹⁾	109	12,8	17,0	20,1	21,0
Infirmier libéral ⁽²⁾	287	17,1	17,2	14,2	12,9
Masseur-kinésithérapeute libéral ⁽²⁾	190	4,7	7,1	9,8	10,5

1) Professionnels en activité libérale et mixte - données au 1^{er} janvier 2023

(2) Professionnels en activité libérale - données au 1^{er} janvier 2021 pour les infirmiers libéraux et au 1^{er} janvier 2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023- Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Densités des différents professionnels en 2023 et % d'évolution

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO		HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Densité*	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.	Densité	% Evol.
Médecins généralistes libéraux ⁽¹⁾	99,4	-3,8	102,6	-4,8	93,0	-9,1	83,0	-7,2
<i>dont âgés de moins de 60 ans</i>	77,8	-5,2	67,6	-8,1	58,3	-13,0	54,5	-8,5
Dentistes libéraux ⁽¹⁾	87,4	7,6	84,1	4,3	67,7	1,1	55,5	-0,1
Infirmiers libéraux ⁽²⁾	230,1	-3,3	206,4	-1	287,4	6,1	179,8	10,7
Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux ⁽²⁾	152,3	22,2	167,4	12,4	154,4	12,4	107,8	9,1

*Nombre de praticiens pour 100 000 habitants

(1) Professionnels en activité libérale et mixte - évolution 2018-2023

(2) Professionnels en activité libérale - évolution 2016-2021 pour les infirmiers et 2017-2020 pour les masseurs-kinésithérapeutes

Sources : RPPS, ADELI (hors remplaçants et en activité non médicale), données au 1^{er} janvier 2023 - Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Une densité de médecins relativement élevée

Début 2023, le Muretain Agglo compte 124 médecins généralistes, 109 chirurgiens-dentistes, 287 infirmiers (en 2021) et 190 masseurs-kinésithérapeutes (en 2020) ayant une activité libérale (ou mixte). Parmi ces professionnels de premier recours, ce sont les médecins généralistes qui sont proportionnellement les plus âgés avec plus d'un généraliste sur cinq (22 %) âgé de 60 ans ou plus, proportion plus faible que celle des territoires de comparaison (de 34 % à 37 %). Ce sont ensuite les infirmiers libéraux qui sont les professionnels les plus âgés dans la CA avec 17 % d'entre eux ayant 60 ans ou plus ; cette part, proche de celle du département, est légèrement plus importante que celles de la région (14 %) et de la France métropolitaine (13 %). Parmi les chirurgiens-dentistes, la part des 60 ans ou plus est de

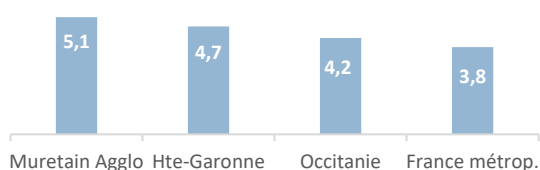
13 % (contre de 17 % à 21 % dans les territoires de comparaison) et parmi les kinésithérapeutes, elle est de 5 % (contre de 7 % à 11 % dans les autres territoires).

En 2023, avec 99,4 médecins généralistes pour 100 000 habitants de la CA, la densité de ces professionnels est plus élevée que la densité régionale (93 pour 100 000 habitants) et se situe entre les densités départementale et nationale (respectivement, 103 et 83 pour 100 000 habitants). La densité des médecins généralistes âgés de moins de 60 ans est plus élevée dans la CA (78 pour 100 000 hab.) que dans les territoires de comparaison (de 55 à 68 pour 100 000 hab.), grâce à une plus faible diminution de leur densité (-5 %) en cinq ans dans la CA que dans les territoires de comparaison (de -8 % à -13 %). De même, la densité des chirurgiens-dentistes est plus élevée dans la CA que dans les territoires de comparaison grâce à une plus forte augmentation en cinq ans (+8 % vs de +1 % à +4 %).

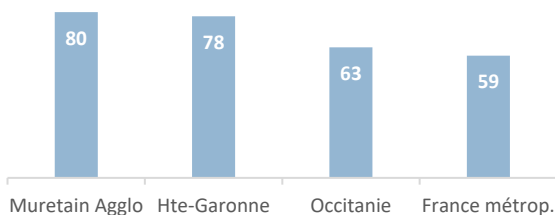
Une meilleure accessibilité aux professionnels de santé qu'ailleurs

En 2021 et compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants du Muretain Agglo ont accès en moyenne à 5,1 consultations ou visites de médecins généralistes. Cette valeur est plus importante que pour les habitants de la Haute-Garonne (4,7), de l'Occitanie (4,2) et de la France métropolitaine (3,8).

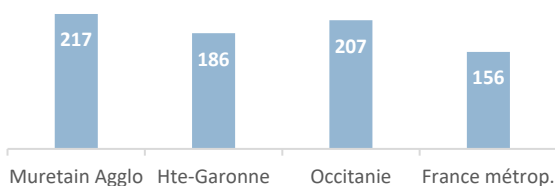
• APL aux médecins généralistes libéraux et mixtes en 2021 (actes par habitant)



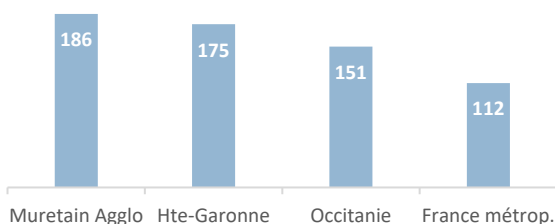
• APL aux chirurgiens-dentistes libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux infirmiers libéraux et mixtes en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



• APL aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021 (ETP pour 100 000 habitants)



Sources : SNIIR-AM 2021, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2019, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES - Exploitation CREA I ORS Occitanie

Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL)

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé pour les médecins en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, pour les autres professionnels de santé en nombre de professionnels équivalents temps plein pour 100 000 habitants, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Pour les autres professionnels de santé, cette accessibilité est exprimée en nombre d'équivalents temps plein (ETP) pour 100 000 habitants

Ainsi, pour les chirurgiens-dentistes, avec 80 ETP pour 100 000 habitants, l'offre de soins est proche de celle de la Haute-Garonne (78 ETP pour 100 000 habitants) et plus élevée que celle de la région (63 ETP pour 100 000 habitants) ou de la France métropolitaine (59 ETP pour 100 000 habitants).

Pour les infirmiers libéraux, la CA compte un nombre d'ETP par habitant (217 pour 100 000 habitants) proche de la valeur régionale (207 ETP pour 100 000 habitants) et plus élevée que celle du département (186) ou de la France métropolitaine (156).

De même, pour les masseurs-kinésithérapeutes, l'indicateur d'APL 2021 du territoire (186 ETP pour 100 000 habitants) est légèrement plus élevé qu'au niveau départemental (175), plus élevé que celui de la région (151 ETP pour 100 000 habitants) comme de celui de la métropole (112 ETP pour 100 000 habitants)

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

INDICATEURS	LE MURETAIN AGGLO			HAUTE-GARONNE		OCCITANIE		FRANCE METROP.	
	Effectif	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*	Taux	Évol*
1- Enfants bénéficiaires de l'AEEH	1 933	5,9	↗	5,1	↗	3,9	↗	2,6	↗
2- Adultes allocataires de l'AAH	2 176	3,4	↗	3,4	↗	4,2	↗	3,2	↗

* Évolution observée sur cinq ans.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS

1- Nombre d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et taux pour 100 enfants de moins de 20 ans (CNAF, CCMSA 2022) | 2- Nombre d'adultes allocataires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) et taux pour 100 adultes de 20 à 59 ans (CNAF, CCMSA 2022).

Au moins deux fois plus de bénéficiaires de l'AEEH qu'au niveau national

En 2022, plus de 1 930 enfants habitant le Muretain Agglo bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Rapporté à la population du territoire, cela correspond à un taux de 5,9 enfants bénéficiaires de l'AEEH pour 100 habitants de moins de 20 ans. Cette valeur est légèrement plus élevée que pour les jeunes du département (5 %) et plus de deux fois plus élevée que pour les jeunes de moins de 20 ans au niveau national (2,6 %).

En cinq ans, la proportion des enfants qui bénéficient de cette allocation est en progression dans la CA (+120 %), comme dans le département (+101 %) et la région (+78 %), progression plus marquée que celle observée en France métropolitaine (+53 %).

Une part d'adultes percevant l'AAH en augmentation

En 2022, près de 2 200 habitants du territoire âgés de 20 à 59 ans perçoivent l'allocation adulte handicapé (AAH). Cela correspond à un taux de 3,4 allocataires pour 100 adultes du même âge. Ce taux, identique à celui du département, est proche de celui de la France métropolitaine (3,2 %) et plus faible que celui de la région (4,2 %).

Toutefois, entre 2017 et 2022, le taux de bénéficiaires de l'AAH parmi les adultes de la CA a plus fortement augmenté (+27 %) que dans les territoires de comparaison (de +11 % à +20 %).

Des besoins d'accompagnement et de prise en charge particuliers

Les personnes en situation de handicap nécessitent une prise en compte particulière dans le développement des politiques de santé. En effet, dans un certain nombre de cas, leur situation de handicap résulte d'une pathologie pouvant nécessiter un accompagnement de santé spécifique. Au-delà des soins spécifiques qui peuvent être nécessaires, ces pathologies peuvent les rendre plus vulnérables au développement d'autres pathologies et nécessitent alors des actions de prévention adaptées.

Plus de 860 places en Ehpad

En 2022, le Muretain Agglo dispose de 10 Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) offrant 861 places.

En rapportant le nombre de places à la population des personnes âgées, on obtient un taux d'équipement de 85,7 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce taux d'équipement est proche celui de la Haute-Garonne (88 places pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus) ou de l'Occitanie (91 places pour 1 000) et légèrement plus faible que celui de l'Hexagone (96 places pour 1 000).

Deux Services de soins infirmiers à domicile

En 2022, deux Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) sont implantés dans le territoire. Ils disposent de 82 places. Rapporté à la population des personnes âgées de 75 ans et plus du Muretain Agglo, cela correspond à un taux de 8,2 places pour 1 000 habitants de cet âge. Ce taux est au moins deux fois plus faible que les taux observés dans les territoires de comparaison, allant de 18 à 20 places pour 1 000 personnes âgées.

SYNTHÈSE

L'analyse de l'ensemble des indicateurs présentés dans le « Profil santé du Muretain Agglo » permet de dégager plusieurs caractéristiques témoignant des besoins et des conditions de santé des habitants du territoire.

Les situations socio-économiques pouvant générer des risques pour la santé y sont peu fréquentes

Aux portes de la métropole toulousaine, le Muretain Agglo est un territoire contrasté avec près de trois habitants sur dix dans les deux principales communes accolées à l'aire toulousaine que sont Muret et Fonsorbes alors qu'une vingtaine de communes accueillent moins de 5 % de la population. Il se caractérise par un fort dynamisme démographique lié pour les deux tiers au solde migratoire et pour un tiers à un excédent de naissances comparé au nombre de décès. Sa population est jeune avec 71 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, au 1^{er} janvier en 2021.

Les situations de difficultés sociales exerçant une influence sur l'état de santé des habitants existent mais y sont moins fréquentes qu'au niveau national : c'est le cas du faible niveau d'études moins fréquent qu'ailleurs ; de la surreprésentation de catégories sociales les plus favorisées (notamment celle des professions intermédiaires) et de la sous-représentation des ouvriers ; du revenu moyen et du niveau de vie médian plus élevés ; du taux de chômage plus faible et de la part des populations en situation de précarité financière moins élevée.

Toutefois, les personnes âgées vivant seules à domicile d'une part, et les familles monoparentales d'autre part, notamment les 320 familles bénéficiaires du RSA majoré, tout en étant proportionnellement moins nombreuses qu'ailleurs, peuvent témoigner de situations de fragilité sociale ou de situations à risque d'isolement.

Une situation sanitaire favorable

En 2018-2022, l'espérance de vie à la naissance des habitants du Muretain Agglo est plus élevée que celle des Français ou des Occitans de plus d'un an. Les principaux indicateurs de santé traduisent une situation plutôt favorable : le territoire est en sous-mortalité significative à tous âges comme à moins de 65 ans, en sous-mortalités par cancer, par maladies cardiovasculaires, ainsi qu'en sous-mortalité par pathologies liées à la consommation de tabac ou liées à la consommation d'alcool. Par ailleurs, les habitants sont significativement moins touchés par le diabète.

Plus de recours à un psychiatre et une moindre consommation de psychotropes

Parmi les habitants du Muretain Agglo, le recours à un psychiatre est plus fréquent que parmi les métropolitains. À l'inverse, les personnes ayant été traitées par des psychotropes sont proportionnellement moins nombreuses, à structure par âge comparable. Le suivi ambulatoire en psychiatrie ou les hospitalisations pour tentative de suicide sont significativement moins fréquents dans la CA qu'au niveau national, à structure d'âge comparable. La mortalité par suicide y est également plus faible qu'au niveau national.

Des recours à la prévention plus fréquents

L'ensemble des indicateurs témoignent de pratiques de prévention plus fréquentes parmi les habitants du Muretain Agglo que parmi les Français de métropole. Plus fréquentes ne signifiant pas forcément suffisantes, ces observations soulignent la nécessité de continuer à mener des actions de prévention ciblées auprès des populations les plus à distance de ces pratiques.

Des densités de professionnels de premier recours encore satisfaisantes

Les densités de professionnels de premier recours sont plus élevées dans le territoire qu'au niveau national et régional. Les parts de praticiens âgés de 60 ans ou plus sont encore relativement faibles parmi les professionnels de santé. La densité des médecins généralistes est en moins forte baisse dans la CA, à tous âges comme pour les moins de 60 ans et la densité des infirmiers libéraux est plus faible et en légère baisse, comme dans le département, alors qu'elle augmente dans la région comme au niveau national. Par ailleurs, les indicateurs d'accessibilité potentielle localisée montrent des accès légèrement plus faciles qu'aux niveaux national et régional. L'offre de soins de premier recours dans le Muretain Agglo est encore satisfaisante mais pourrait se dégrader dans les années à venir en l'absence de remplacement des professionnels les plus âgés

Le Profil Santé a été réalisé à partir des principales données quantitatives disponibles. L'interprétation et la compréhension de ces observations doivent être réalisées et partagées par l'ensemble des acteurs, professionnels et partenaires.

Profil des communes du Muretain Agglo

Commune	Population tous âges	< 15 ans		15-74 ans		75 ans ou plus	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
31075 Bonrepos-sur-Aussonnelle	1 252	326	26,1	883	70,6	42	3,4
31087 Bragayrac	319	59	18,4	233	73,1	27	8,6
31165 Eaunes	6 510	1 340	20,6	4 757	73,1	412	6,3
31166 Empeaux	292	66	22,5	203	69,7	23	7,8
31181 Le Fauga	2 262	471	20,8	1 651	73,0	140	6,2
31187 Fonsorbes	12 546	2 466	19,7	9 391	74,8	690	5,5
31203 Frouzins	9 457	1 812	19,2	6 801	71,9	843	8,9
31248 Labarthe-sur-Lèze	6 415	1 310	20,4	4 615	71,9	490	7,6
31253 Labastidette	2 943	665	22,6	2 173	73,8	106	3,6
31269 Lamasquère	1 607	366	22,8	1 174	73,1	67	4,2
31287 Lavernose-Lacasse	3 465	749	21,6	2 471	71,3	245	7,1
31395 Muret	25 060	4 225	16,9	18 405	73,4	2 430	9,7
31420 Pinsaguel	2 798	466	16,7	1 989	71,1	343	12,3
31421 Pins-Justaret	4 356	717	16,5	3 242	74,4	397	9,1
31433 Portet-sur-Garonne	9 805	1 950	19,9	6 831	69,7	1 025	10,4
31458 Roques	5 115	993	19,4	3 760	73,5	362	7,1
31460 Roquettes	4 297	773	18,0	3 135	72,9	390	9,1
31464 Sabonnères	331	54	16,2	248	74,9	29	8,9
31466 Saiguède	803	157	19,6	589	73,3	57	7,1
31475 Saint-Clar-de-Rivière	1 579	343	21,7	1 155	73,2	81	5,1
31486 Saint-Hilaire	1 645	365	22,2	1 204	73,2	75	4,6
31499 Saint-Lys	9 686	1 910	19,7	6 900	71,2	876	9,0
31518 Saint-Thomas	600	118	19,7	451	75,1	31	5,2
31533 Saubens	2 337	492	21,0	1 678	71,8	167	7,2
31547 Seysses	9 789	1 598	16,3	7 569	77,3	622	6,3
31580 Villate	1 140	262	23,0	805	70,6	72	6,4
Le Muretain Agglo	126 409	24 051	19,0	92 314	73,0	10 044	7,9

Sources : Insee RP 2021 - Exploitation CREA-ORS Occitanie